

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00140

Numéro SIREN : 348 607 417

Nom ou dénomination : ALTEN

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2023 sous le numéro de dépôt 5062

ALTEN

Société anonyme au capital de 36 305 352,30 euros
Siège social : 40 Avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt
348 607 417 RCS Nanterre

(Ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL **DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU 27 JANVIER 2023**

.../...

4. Point sur la composition du Conseil d'administration

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'administration que Monsieur Gérard ATTIA a démissionné, notamment, de ses mandats de Directeur général délégué et d'administrateur de la Société, avec effet au 31 décembre 2022 minuit. Une communication au marché par la Société est intervenue en ce sens le 30 décembre 2022.

Pour les besoins des formalités juridiques consécutives à la fin de ses mandats au sein de la Société, il propose au Conseil d'administration de prendre acte de la démission de Monsieur Gérard ATTIA. Il indique qu'à ce stade et après consultation du Comité des Nominations et des Rémunérations qu'il n'est pas envisagé de nommer un nouveau Directeur général délégué. En revanche, la nomination d'un nouvel administrateur est envisagée.

Par conséquent, le Président indique que le Conseil d'administration est à ce jour composé de huit membres, en ce compris l'administrateur représentant les salariés. Le ratio d'indépendance de ses membres est de 57%, pour un taux de féminisation identique (hors administrateur représentant les salariés conformément à la loi).

Délibération du Conseil : « Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Gérard ATTIA de ses mandats de Directeur général délégué et d'administrateur de la société ALTEN SA (348 607 417 RCS Nanterre), avec effet au 31 décembre 2022, et décide, à l'unanimité, de ne pas pourvoir à son remplacement à ce stade. »

5. Prise d'acte de la désignation d'un nouvel administrateur représentant les salariés : fixation du temps nécessaire pour l'exercice de sa mission et détermination des modalités de sa formation

- Prise d'acte de la désignation d'un nouvel administrateur représentant les salariés :

Le Président rappelle que le mandat d'administrateur représentant les salariés de Monsieur Marwane METIOUI est arrivé à échéance le 18 octobre 2022.

Le Président informe les membres du Conseil que le Comité Social et Economique (CSE) de la Société a désigné le 15 novembre 2022 Monsieur Sébastien PRADON en qualité de nouvel administrateur représentant les salariés, conformément à l'article 16 des statuts de la Société, pour une durée de 4 ans.

Monsieur Sébastien PRADON occupe les fonctions de consultant senior spécialisé dans le management de projet, le coaching, et l'accompagnement au changement.

Le Conseil d'administration doit prendre acte de la nomination de Monsieur Sébastien PRADON en qualité d'administrateur représentant les salariés.

Délibération du Conseil : « Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration prend acte de la désignation par le Comité Social et Economique de la Société le 15 novembre 2022, de Monsieur Sébastien PRADON, en qualité d'administrateur représentant les salariés, pour une durée de 4 années, soit jusqu'au 15 novembre 2026, en remplacement de Monsieur Marwane METIOUI. »

.../...

Pour extrait certifié conforme,
Le Président-Directeur Général,
Simon AZOULAY

